

Le 20 MAI 2026

Bureau du courrier

N° 06\_29\_04\_26

République  
Française

Département de la  
Lozère

Arrondissement de  
Mende

C.DE C. DES  
HAUTES TERRES  
DE L'AUBRAC

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 29 avril 2026**

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril, à 20h30, le conseil communautaire légalement convoqué le s'est réuni sous la présidence de Michel GUIRAL, Président

**Membres en exercice : 32 – Présents : 22 - Votants : 27**

**Présents :**

Michel GUIRAL, Bernard BASTIDE, Eve BREZET, Michel ROUZAIRE, Olivier PRIEUR, Jessica PAGES-CARTIGNY, Michel POULALION, Alain ASTRUC, Sabine DOUMERGUE-REAU, Bernard BEAUFILS, Eric MALHERBE, François HERMET, Laurence JAILLET, Elise MALAVIEILLE, Pierrette MARTIN, Jean-François MONTALOUX, Emmanuel PIGNOL, Laurent PRAT, Sophie RIEUTORT, Virginie ROSSIGNOL, Martine SOULIER, Géraldine VELAY

**Représentés :**

Marie-France PROUHEZE donne pouvoir à Olivier PRIEUR, Vanessa ASTIER donne pouvoir à Pierrette MARTIN, Nicole DALLE-SALLES donne pouvoir à Eve BREZET, Denis GRAS donne pouvoir à Alain ASTRUC, Vincent HERMET donne pouvoir à Elise MALAVIEILLE

**Absents :**

Alain BRUN, Frédéric FLORANT, Patrice GRIMOUD, Daniel LONGEAC, Céline PERIGAUD

**Secrétaire de séance :** Olivier PRIEUR

**Affectation de résultats – Exercice 2025 - Budget Gemapi**

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (27 voix pour)*

Le conseil communautaire vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	330,82
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	12 288,82

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	9 281,18
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	29 890,00

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	66 516,00
En recettes pour un montant de :	31 200,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	25 704,00
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL COMMUNAUTAIRE, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	25 704,00
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	16 474,82
---	-----------

Le Président, M. Michel GUIRAL

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président  
M. Michel GUIRAL

La Secrétaire de séance  
M. Olivier PRIEUR



Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 20 MAI 2026

Bureau du courrier